

Lieux de fabrique, espaces de bureau, d'atelier, de production, de diffusion : ces deux lieux sont nourris des liens de confiance entre les professionnels qui les font vivre bénévolement, parfois avec l'appui d'un salarié embauché pour le collectif. Ils y développent des solidarités actives à travers des mutualisations matérielles et des échanges de savoir-faire. Ils y construisent des soutiens à leur parcours et face aux difficultés qui traversent le secteur artistique et culturel.

UNE VOLONTÉ DE « FAIRE ENSEMBLE »

Issu de la rencontre de professionnels mobilisés pendant la crise du régime de l'intermittence en 2003, le SAAS¹ se formalise en 2005 en association et regroupe aujourd'hui 33 compagnies et individus, professionnels du spectacle vivant implantés en Maine-et-Loire. Avec trois lieux mutualisés, ils partagent des bureaux, des espaces de convivialité, des lieux de stockage, des salles de répétition, du matériel et, enfin, un festival, « Ça chauffe ». Sans ligne artistique ni pour le collectif ni pour le festival, chaque compagnie adhérente est indépendante dans son fonctionnement administratif et son identité artistique. L'esprit se résume ainsi : « On s'y donne de la force pour défendre l'importance des enjeux culturels et artistiques dans notre société. On n'est pas là pour juger les autres, mais pour permettre à chacun de faire au mieux son métier. »²

Le Bazarnaom a quant à lui été créé en 2000, autour de spectacles de music-hall produits dans une ambiance familiale, développés pendant huit ans. Il s'installe dans l'ancienne imprimerie Malherbe à

SECTEUR CULTUREL : DEUX EXEMPLES DE LIEUX PARTAGÉS

Travailler en commun : investir et animer un lieu, partager des pratiques, s'unir pour défendre la place de la culture sur un territoire. Telles sont les ambitions de deux lieux partagés mis en place par des associations dans une démarche de coopération.

Caen en 2007. Le collectif rassemble désormais une trentaine de professionnels de différents métiers du spectacle : artistique, technique, production, administration. Ces derniers mutualisent au sein du lieu trois postes salariés (gestion administrative, coordination des projets collectifs, ménage), des bureaux et espaces de stockage, une radio, un lieu de résidence ouvert également aux non-résidents et un festival, « Le Bazarnaom d'hiver ». Le maître-mot est ici le suivant : « L'investissement bénévole des résidents permanents permet de façonner une boîte à outils culturelle dans un état d'esprit collectif et convivial. »³

DES LIEUX À CONCURRENCE ZÉRO

Les petites entreprises artistiques réunies dans ces lieux partagent un diagnostic commun : l'isolement des équipes qui travaillent souvent de chez elles, le manque d'accès aux outils de travail, le temps long pour développer un réseau professionnel et une reconnaissance auprès des financeurs, ou encore la gestion administrative

conséquence qui accompagne la professionnalisation. À partir de ces constats, les lieux mutualisés permettent le partage et la coopération qui favorisent une professionnalisation accélérée, d'abord en accédant à des outils de travail à moindre coût (négociation des lieux et des loyers, partage des bureaux et d'espaces de stockage, prêt de matériel entre structures, mutualisation d'outils achetés en commun, mutualisation sur une logique de centrale d'achat en matière bureautique, etc.). Mais il s'agit aussi de rompre l'isolement à travers l'écoute et le conseil entre pairs, de développer des coopérations et d'embaucher : autant d'étapes nécessaires à la professionnalisation et la consolidation des parcours et des structures. « Quand on a un coup de blues, comme cela arrive souvent en phase de diffusion à cause notamment de tous les refus que l'on essuie, on peut au moins se dire que les autres sont pareils, que c'est lié au métier [...]. On trouve ici une entraide, un soutien psychologique. [...] Cela permet quand même de créer, d'avoir des idées neuves aussi, de ne pas s'enfermer dans son "train-train" et puis de voir ●●●

1. Structures-artistes associés solidaires.

2. www.le-saas.info.

3. www.bazarnaom.com > « Le Bazarnaom » > « Le projet ».



© mumemories



© Patrick Stepiak



© Africa Studio



© Janifest

●●● ce qui se passe ailleurs », explique Samuel, membre du SAAS.

Pour autant, associer son image à d'autres esthétiques, d'autres pratiques artistiques professionnelles constitue en soi une gageure dans le secteur, les équipes artistiques étant renvoyées à la concurrence supposée de leurs pratiques et de leurs œuvres : une lecture économique simpliste qu'il est nécessaire de dépasser pour faire ensemble et trouver un sens commun dans l'engagement professionnel. Ainsi, Virginie, membre du SAAS, souligne qu'« à partir du moment où l'on n'est pas en concurrence, à partir du moment où l'on est dans un non-jugement artistique et que c'est dans les statuts, tout se passe bien : c'est pour cela que je suis venue. Et c'est parce que l'on n'a pas ce jugement artistique que l'on arrive à faire des choses ensemble ».

DES OUTILS ET MÉTIERS COMMUNS AU SERVICE DE LA COOPÉRATION

Un catalogue de diffusion réunissant toutes les créations des adhérents du SAAS distribué sur tout le territoire, l'aide bénévole des membres du Bazamaom apportée aux sorties de résidence des adhérents et au-delà, l'échange des fichiers de diffusion, l'échange entre pairs autour des créations en travail ou encore l'embauche réciproque autour de projets communs qui naissent dans l'informel des discussions au déjeuner ou dans les temps forts que sont les festivals sont autant d'outils et de métiers communs au service de la coopération. « On s'est forgés une sorte de culture commune. C'était nécessaire parce que l'on est dans un milieu extrêmement individualiste, où chacun a ses plans, ses filières. Et là, de plus en plus régulièrement, c'est devenu tout à fait normal, [...] dans les

échanges, de dire « à tel endroit, ils proposent cela : est-ce que ça intéresse quelqu'un ? » », affirme Philippe, membre du SAAS. Ce développement des métiers et des coopérations facilite les initiatives communes, solidaires dans leurs mécanismes financiers (partage égalitaire des recettes ou des financements associés à un projet). Dans une logique de cercle vertueux, ces coopérations permettent elles-mêmes de déployer des projets sur un territoire pour mieux l'habiter et le faire vivre. Elles favorisent également une capacité de mobilisation face aux politiques publiques. « On s'est aperçu aussi – et c'est cela qui est très riche – qu'il y avait de nombreuses connexions qui se faisaient entre les compétences [...]. Cela nous a donné de la crédibilité : les institutionnels ont ainsi compris qu'on n'était pas là pour s'amuser [...], conclut Fabrice du Bazamaom.

PRENDRE PART AUX ESPACES DE COCONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES

Porter collectivement un festival, animer la programmation d'un théâtre, donner une visibilité au collectif en organisant l'observation partagée pour évaluer le nombre de représentations et d'actions culturelles menées sur le territoire et en assurant une représentation auprès des collectivités locales et des services déconcentrés du ministère de la Culture : ces mobilisations collectives permettent de s'imposer dans un paysage institutionnel qui reconnaît peu d'entre les petites structures qui sont hors des circuits labellisés. L'enjeu est fort car faire ses preuves en tant que professionnel passe par une reconnaissance des pairs autant que du public. ■



AUTEUR

Laura Aufrère

TITRE

Chargée de mission

à l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (Ufisc)